RCS : CHATEAUROUX
Code greffe : 3601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHATEAUROUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 00044
Numéro SIREN : 318 746 906
Nom ou dénomination : BELLEVUE DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 10/06/2021 sous le numéro de dépôt 1514

S.A.S. BELLEVUE DISTRIBUTION

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DÉPÔT B
1514
10 JUIN 2021
36000 CHATEAUROUX

Saisissez du texte ici

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/10/20 Durée 12 mois			Clôture au 31/10/19 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	*10 800 162*	*4 336 097*	*6 464 065*	*6 395 225*
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	**123 357**	**99 874**	**23 483**	**23 365**
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	108 112	99 874	8 238	8 120
FONDS COMMERCIAL (1)	15 244		15 244	15 244
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**8 228 143**	**4 236 223**	**3 991 920**	**3 939 230**
TERRAINS	505 708	7 819	497 888	500 709
CONSTRUCTIONS	1 597 459	212 214	1 385 244	1 447 085
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	3 697 547	3 079 036	618 510	930 488
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	1 874 417	937 151	937 266	1 060 946
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	553 011		553 011	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**2 448 661**		**2 448 661**	**2 432 629**
PARTICIPATIONS	1 286 056		1 286 056	1 305 445
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	135 990		135 990	110 394
TITRES IMMOBILISES DIVERS	968 437		968 437	965 737
PRETS	54 539		54 539	48 414
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	3 637		3 637	2 637
ACTIF CIRCULANT	*6 383 974*	*1 332*	*6 382 641*	*6 246 608*
STOCKS ET EN-COURS	**3 088 356**		**3 088 356**	**3 110 546**
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	26 793		26 793	22 616
MARCHANDISES	3 061 563		3 061 563	3 087 930
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	**13 166**		**13 166**	**1 870**
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**1 164 590**	**1 332**	**1 163 257**	**1 349 809**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	190 114	1 332	188 781	211 746
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	974 476		974 476	1 138 063
CREANCES DIVERSES (3)	**1 123 861**		**1 123 861**	**1 004 146**
DISPONIBILITES	**811 750**		**811 750**	**570 795**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**182 248**		**182 248**	**209 439**
TOTAL GENERAL	**17 184 137**	**4 337 429**	**12 846 707**	**12 641 834**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Comptes approuvés
par l'Assemblée Générale
du 29/04/2021
Le Président,

BILAN

PASSIF	Clôture au 31/10/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/10/19 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	*599 231*	*573 129*
CAPITAL	**198 400**	**198 400**
RESERVES	**27 529**	**22 253**
RESERVE LEGALE	19 840	19 840
AUTRES RESERVES	7 689	2 413
RESULTAT DE L'EXERCICE	**373 302**	**352 475**
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	*599 231*	*573 129*
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	*74 859*	*74 859*
PROVISIONS POUR RISQUES	**74 859**	**74 859**
DETTES (1)	*12 172 616*	*11 993 845*
DETTES FINANCIERES (2)	**5 793 963**	**6 351 697**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	5 786 677	6 346 840
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	7 285	4 857
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	**6 022**	**3 266**
DETTES D'EXPLOITATION	**4 005 914**	**3 181 575**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 051 842	2 249 642
DETTES FISCALES ET SOCIALES	825 128	826 967
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	128 943	104 965
DETTES DIVERSES	**492 761**	**297 867**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	463 761	271 004
AUTRES DETTES DIVERSES	28 999	26 863
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**1 873 955**	**2 159 439**
TOTAL GENERAL	**12 846 707**	**12 641 834**

(1) Dont à plus d'un an	4 496 202	4 978 182
Dont à moins d'un an	7 676 413	7 015 663
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	2 318 155	2 612 372

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/10/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/10/19 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	**32 712 169**	**32 574 495**
VENTES DE MARCHANDISES	31 781 816	31 623 510
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	2 116	6 043
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	817 081	779 104
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*32 601 014*	*32 408 658*
REPRISES SUR PROVISIONS	287	
TRANSFERTS DE CHARGES	48 826	95 498
AUTRES PRODUITS	62 040	70 337
CHARGES D'EXPLOITATION	**32 539 708**	**32 378 162**
ACHATS DE MARCHANDISES	23 932 529	24 192 199
VARIATION DES STOCKS	26 367	8 663
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	91 273	103 978
VARIATION DES STOCKS	(4 176)	(1 480)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 663 802	3 496 060
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	515 725	486 505
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 022 918	2 823 636
CHARGES SOCIALES	795 562	800 980
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	463 678	461 793
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	119	624
AUTRES CHARGES	31 908	5 201
RESULTAT D'EXPLOITATION	***172 460***	***196 332***
PRODUITS FINANCIERS	**118 983**	**115 036**
PARTICIPATIONS	97 496	97 496
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	21 486	17 539
CHARGES FINANCIERES	**89 767**	**95 334**
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	89 767	95 334
RESULTAT FINANCIER	***29 215***	***19 701***
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	***201 676***	***216 034***

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/10/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/10/19 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**562 341**	**404 721**
SUR OPERATIONS DE GESTION	5 528	17 094
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	556 813	387 627
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**241 464**	**80 106**
SUR OPERATIONS DE GESTION	35	998
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	239 961	57 805
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 467	21 302
RESULTAT EXCEPTIONNEL	***320 876***	***324 615***
PARTICIPATION DES SALARIES	113 189	126 321
IMPOTS SUR LES BENEFICES	36 062	61 853
Total des produits	*33 393 494*	*33 094 253*
Total des charges	*33 020 191*	*32 741 778*
BENEFICE NET COMPTABLE	***373 302***	***352 475***

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	616 240	573 926
Produits financiers concernant les entreprises liées	109 606	105 046
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE :

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.

 Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

 A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entrainer une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

 Les impacts sur le chiffre d'affaires sont indiqués sous la rubrique « Note sur le compte de résultat ».

 Sur le plan financier, la société a bénéficié d'un report d'échéance de 6 mois de ses emprunts bancaires pour un montant de 201 k€ et de son crédit-bail immobilier pour un montant de 321 k€.

- Sur l'exercice, la société a engagé les travaux suivants :
 - La construction d'un bâtiment, destiné à être mise en location sous l'enseigne « Gamm Vert »
 - La mise en place d'ombrières sur le parking

Le montant des immobilisations en cours liés à ces projets s'élève à 553 k€ à la clôture. Ces investissements ont été totalement financés par la souscription d'un emprunt bancaire.

Note sur les capitaux propres :

Pour mémoire, la société a réalisé une opération de Lease Back en décembre 2011 faisant ressortir une plus-value étalée sur une durée de 15 ans. A la clôture, ce produit constaté d'avance s'élève à 1 846 k€. Il est rappelé que pour la lecture économique du bilan, ce produit s'analyse comme un complément de fonds propres pour la société. Ainsi les capitaux corrigés peuvent être estimés à :

- Capitaux propres	599 k€
- Produits constatés d'avance sur plus-value Lease Back	1 846 k€
- Impact impôt sur les sociétés sur produits constatés d'avance	- 572 k€
	1 873 k€

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 36 mois.
Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.
Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.
En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	25 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.
L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 12 400 actions de 16 euros.

Fonds commercial

* Fonds reçu en apport	Le 11/01/1985	15 245

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	119 853	3 504		123 357
Immobilisations corporelles	8 004 175	735 023	511 054	8 228 144
Immobilisations financières - titres	2 271 184	2 700	19 389	2 254 494
Immobilisations financières - créances	161 446	32 722		194 168
	10 556 658	773 949	530 443	10 800 163

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	96 487	3 387		99 874
Immobilisations corporelles	4 064 945	460 292	290 481	4 236 223
	4 161 432	465 146 (*)	290 481	4 336 097
(*) Dont dotation : . linéaire		370 383		
. dégressive		93 296		
. exceptionnelle		1 467		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	74 859			74 859
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	1 501	119	287	1 333
	76 360	119 (*)	287 (*)	76 192
(*) Dont : . exploitation		119	287	
. financier				
. exceptionnel				

(1) Le montant des provisions pour risques et charges correspond à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le Ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptibles d'être reversées par la société s'élève à 74 859 €.

Biens pris en crédit-bail		IMMOBILIER	MOBILIER
Valeur des biens			
Valeur d'origine		6 000 000	452 126
Dotation aux amortissements théoriques		400 000	94 771
Cumul des amortissements théoriques		3 550 000	142 514
Valeur nettes		2 450 000	309 612
Redevances			
Afférentes à l'exercice		534 487	91 353
Cumulées		4 726 133	136 850
Restant à payer:	. à mois d'un an	528 126	105 794
	. de un à cinq ans	2 112 505	261 632
	. à plus de cinq ans	621 172	-
	. total	(*) 3 261 804	367 426
Prix d'achat résiduel en fin de contrat		-	-

(*) Ces montants ne comprennent pas la charge de loyer relative au terrain (montant annuel de 147 k€) qui fait l'objet d'un bail emphytéotique auprès de la S.C.I. DE LA ROUTE DE TOURS, filiale de BELLEVUE DISTRIBUTION.

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	194 168		194 168
Acomptes versés sur commandes	13 166	13 166	
Créances d'exploitation	1 164 590	1 164 590	
Créances diverses	1 123 862	1 123 862	
Charges constatées d'avance	182 248	182 248	
	2 678 034	2 483 867	194 168

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	2 328 512	2 328 512		
Emprunts bancaires (1)	3 458 166	503 061	1 797 727	1 157 378
Emprunts & dettes financières divers (2)	7 285	104	2 680	4 501
Avances, acompte reçus sur commandes	6 022	6 022		
Dettes d'exploitation	4 005 914	4 005 914		
Dettes diverses	492 761	492 761		
Produits constatés d'avance	1 873 956	340 039	1 247 932	285 985
	12 172 617	7 676 414	3 048 339	1 447 864

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires*	*10 357*
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	183 772
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	453 019
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	40

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Il est rappelé que la société à réalisé une opération de Lease Back en date de décembre 2011. Il est ressorti de cette opération une plus-value d'un montant de 4 679 748 €. En application de l'article 39 novodecies du CGI, la société a décidé d'étaler comptablement et fiscalement cette plus-value sur une durée de 15 ans, soit un montant à reprendre par exercice de 311 983 €. Le montant des produits constatés d'avance lié à cette opération s'élève au 31 octobre 2020 à 1 845 900 € (311 983 x 5 + 311 983 x 11/12).

Les autres produits constatés d'avance, charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement **Néant**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
- Magasin	23 711 106	23 279 981
- Drive	2 824 342	1 576 118
- Centre auto	1 417 717	1 163 601
- Station service	4 647 849	6 388 958
	32 601 014	32 408 658

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	7
- Agents de maîtrise	16
- Employés	117
	140

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Dégrèvement TICFE 2018		5 528
Lease Back plus-value étalée sur 15 ans		311 983
Cession d'immobilisations corporelles	220 572	225 634
Cession d'immobilisations financières	19 389	19 195
Pénalités et amendes	35	
Amortissement exceptionnel sur immobilisations mises au rebut	1 467	
	241 463	562 340

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	57 194
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	55 995
	113 189

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28 % pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 31 % au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant diminuée d'une réduction d'impôts mécénat.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère FINANCIERE JC2H.
La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	-17 548
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	53 610
	36 062

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 31 %)	28 345
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 28 %)	21 133

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	224 000	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements de crédit-bail immobilier	3 261 804	3 261 804

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective nationale du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*);
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.20 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales ;
- critère de turn-over du personnel : cadres : faibles – employés et agents de maîtrise : moyen ;
- table de mortalité : INSEE 2019

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 392 000 €

Entreprises liées	S.A.S. FINANCIERE JC2H	S.C.I. DE LA ROUTE DE TOURS
Participations	-	1 282 044
Créances rattachées à des participations	-	135 991
Créances diverses	895 112	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Produits de participation	-	97 497
Autres produits financiers	12 120	-
Charges financières	-	-

Filiales & participations à plus de 50 %	S.C.I. DE LA ROUTE DE TOURS 36250 SAINT MAUR R.C.S. 318 708 187
Capital	600 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	189 136
Quote-part du capital détenu	99.99 %
Valeur brute des titres détenus	1 282 044
Valeur nette des titres détenus	1 282 044
Prêts et avances consentis	135 991
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	142 869
Résultat du dernier exercice clos	101 778
Dividendes encaissés	97 497

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

BELLEVUE DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 198 400 €
Siège social : Route de Tours, 36250 SAINT MAUR
318 746 906 RCS CHATEAUROUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 AVRIL 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2020, s'élevant à 373 302,59 €, de la manière suivante :

- à titre de dividendes aux actionnaires, à concurrence de 372 000,00 €
 soit 30 € par action,

- le solde en totalité au compte « autres réserve », soit 1 302,59 €

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 1er mai 2021.

L'Assemblée Générale prend acte que les actionnaires ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués aux actionnaires personnes physiques supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux,

- peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

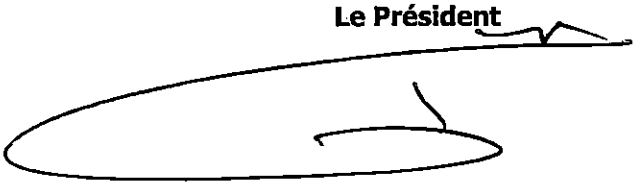
- ✓ Exercice clos le 31 octobre 2017 : 496 000 €, soit 40 € par titre, dividendes éligibles à l'abattement de 40 %.
- ✓ Exercice clos le 31 octobre 2018 : 458 800 €, soit 37 € par titre, dividendes éligibles à l'abattement de 40 %.

✓ Exercice clos le 31 octobre 2019 : 347 200 €, soit 28 € par titre,
dividendes éligibles à l'abattement de 40 %.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 AVRIL 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président



compagnie fiduciaire audit

RAPPORT DU COMMISSARIAT AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/10/2020

BELLEVUE DISTRIBUTION
Route de Tours
36250 SAINT MAUR

COMMISSAIRE AUX COMPTES
15 impasse des Gibauds - 16000 Angoulême - Tél. 05 45 94 11 11 - Fax 05 45 68 25 26
Siège social : 68 quai de Paludate – CS 61964 - 33088 Bordeaux Cedex - Tél. 05 57 77 32 33
www.compagnie-fiduciaire.com – cf-audit@compagnie-fiduciaire.com

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 650 000 EUROS – R.C. BORDEAUX 494 030 182 – N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 10 494 030 182
COMMISSAIRE AUX COMPTES, INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHÉ À LA CRCC DE BORDEAUX

BELLEVUE DISTRIBUTION
SAS AU CAPITAL DE 198 400 EUROS
ROUTE DE TOURS
36 250 SAINT MAUR
R.C.S. : CHATEAUROUX B318 746 906

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos au 31/10/2020

Aux associés de la société Bellevue Distribution ,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BELLEVUE DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31/10/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er novembre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres du comité de parrainage sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité de parrainage.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Angoulême
Le 15 Avril 2021

POUR LA SAS COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT
Commissaire aux comptes titulaire

Emmanuel FRANCOISE
Commissaire aux comptes associé

Pièces annexées : Bilan, compte de résultat et annexe.

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/10/20 Durée 12 mois			Clôture au 31/10/19 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	*10 800 162*	*4 336 097*	*6 464 065*	*6 395 225*
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	**123 357**	**99 874**	**23 483**	**23 365**
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	108 112	99 874	8 238	8 120
FONDS COMMERCIAL (1)	15 244		15 244	15 244
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**8 228 143**	**4 236 223**	**3 991 920**	**3 939 230**
TERRAINS	505 708	7 819	497 888	500 709
CONSTRUCTIONS	1 597 459	212 214	1 385 244	1 447 085
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	3 697 547	3 079 036	618 510	930 488
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	1 874 417	937 151	937 266	1 060 946
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	553 011		553 011	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**2 448 661**		**2 448 661**	**2 432 629**
PARTICIPATIONS	1 286 056		1 286 056	1 305 445
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	135 990		135 990	110 394
TITRES IMMOBILISES DIVERS	968 437		968 437	965 737
PRETS	54 539		54 539	48 414
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	3 637		3 637	2 637
ACTIF CIRCULANT	*6 383 974*	*1 332*	*6 382 641*	*6 246 608*
STOCKS ET EN-COURS	**3 088 356**		**3 088 356**	**3 110 546**
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	26 793		26 793	22 616
MARCHANDISES	3 061 563		3 061 563	3 087 930
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	**13 166**		**13 166**	**1 870**
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**1 164 590**	**1 332**	**1 163 257**	**1 349 809**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	190 114	1 332	188 781	211 746
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	974 476		974 476	1 138 063
CREANCES DIVERSES (3)	**1 123 861**		**1 123 861**	**1 004 146**
DISPONIBILITES	**811 750**		**811 750**	**570 795**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**182 248**		**182 248**	**209 439**
TOTAL GENERAL	**17 184 137**	**4 337 429**	**12 846 707**	**12 641 834**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Vu le Commissaire aux Comptes

BILAN

PASSIF	Clôture au 31/10/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/10/19 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	*599 231*	*573 129*
CAPITAL	**198 400**	**198 400**
RESERVES	**27 529**	**22 253**
RESERVE LEGALE	19 840	19 840
AUTRES RESERVES	7 689	2 413
RESULTAT DE L'EXERCICE	**373 302**	**352 475**
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	*599 231*	*573 129*
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	*74 859*	*74 859*
PROVISIONS POUR RISQUES	**74 859**	**74 859**
DETTES (1)	*12 172 616*	*11 993 845*
DETTES FINANCIERES (2)	**5 793 963**	**6 351 697**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	5 786 677	6 346 840
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	7 285	4 857
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	**6 022**	**3 266**
DETTES D'EXPLOITATION	**4 005 914**	**3 181 575**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 051 842	2 249 642
DETTES FISCALES ET SOCIALES	825 128	826 967
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	128 943	104 965
DETTES DIVERSES	**492 761**	**297 867**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	463 761	271 004
AUTRES DETTES DIVERSES	28 999	26 863
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**1 873 955**	**2 159 439**
TOTAL GENERAL	**12 846 707**	**12 641 834**

(1) Dont à plus d'un an	4 496 202	4 978 182
Dont à moins d'un an	7 676 413	7 015 663
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	2 318 155	2 612 372

Vu le Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/10/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/10/19 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	**32 712 169**	**32 574 495**
VENTES DE MARCHANDISES	31 781 816	31 623 510
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	2 116	6 043
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	817 081	779 104
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*32 601 014*	*32 408 658*
REPRISES SUR PROVISIONS	287	
TRANSFERTS DE CHARGES	48 826	95 498
AUTRES PRODUITS	62 040	70 337
CHARGES D'EXPLOITATION	**32 539 708**	**32 378 162**
ACHATS DE MARCHANDISES	23 932 529	24 192 199
VARIATION DES STOCKS	26 367	8 663
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	91 273	103 978
VARIATION DES STOCKS	(4 176)	(1 480)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 663 802	3 496 060
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	515 725	486 505
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 022 918	2 823 636
CHARGES SOCIALES	795 562	800 980
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	463 678	461 793
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	119	624
AUTRES CHARGES	31 908	5 201
RESULTAT D'EXPLOITATION	***172 460***	***196 332***
PRODUITS FINANCIERS	**118 983**	**115 036**
PARTICIPATIONS	97 496	97 496
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	21 486	17 539
CHARGES FINANCIERES	**89 767**	**95 334**
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	89 767	95 334
RESULTAT FINANCIER	***29 215***	***19 701***
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	***201 676***	***216 034***

Vu le Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/10/20 Durée 12 mois	Clôture au 31/10/19 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**562 341**	**404 721**
SUR OPERATIONS DE GESTION	5 528	17 094
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	556 813	387 627
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**241 464**	**80 106**
SUR OPERATIONS DE GESTION	35	998
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	239 961	57 805
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 467	21 302
RESULTAT EXCEPTIONNEL	***320 876***	***324 615***
PARTICIPATION DES SALARIES	113 189	126 321
IMPOTS SUR LES BENEFICES	36 062	61 853
Total des produits	*33 393 494*	*33 094 253*
Total des charges	*33 020 191*	*32 741 778*
BENEFICE NET COMPTABLE	***373 302***	***352 475***

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier	616 240	573 926
Produits financiers concernant les entreprises liées	109 606	105 046
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.
 Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)
 A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entrainer une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.
 Les impacts sur le chiffre d'affaires sont indiqués sous la rubrique « Note sur le compte de résultat ».

 Sur le plan financier, la société a bénéficié d'un report d'échéance de 6 mois de ses emprunts bancaires pour un montant de 201 k€ et de son crédit-bail immobilier pour un montant de 321 k€.

- Sur l'exercice, la société a engagé les travaux suivants :
 - La construction d'un bâtiment, destiné à être mise en location sous l'enseigne « Gamm Vert »
 - La mise en place d'ombrières sur le parking

Le montant des immobilisations en cours liés à ces projets s'élève à 553 k€ à la clôture. Ces investissements ont été totalement financés par la souscription d'un emprunt bancaire.

Note sur les capitaux propres :

Pour mémoire, la société a réalisé une opération de Lease Back en décembre 2011 faisant ressortir une plus-value étalée sur une durée de 15 ans. A la clôture, ce produit constaté d'avance s'élève à 1 846 k€. Il est rappelé que pour la lecture économique du bilan, ce produit s'analyse comme un complément de fonds propres pour la société. Ainsi les capitaux corrigés peuvent être estimés à :

- Capitaux propres	599 k€
- Produits constatés d'avance sur plus-value Lease Back	1 846 k€
- Impact impôt sur les sociétés sur produits constatés d'avance	- 572 k€
	1 873 k€

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 36 mois.
Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.
Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.
En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	25 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.
L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Vu le Commissaire aux Comptes

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 12 400 actions de 16 euros.

Fonds commercial

* Fonds reçu en apport	Le 11/01/1985	15 245

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	119 853	3 504		123 357
Immobilisations corporelles	8 004 175	735 023	511 054	8 228 144
Immobilisations financières - titres	2 271 184	2 700	19 389	2 254 494
Immobilisations financières - créances	161 446	32 722		194 168
	10 556 658	773 949	530 443	10 800 163

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	96 487	3 387		99 874
Immobilisations corporelles	4 064 945	460 292	290 481	4 236 223
	4 161 432	465 146 (*)	290 481	4 336 097
(*) Dont dotation : . linéaire		370 383		
. dégressive		93 296		
. exceptionnelle		1 467		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	74 859			74 859
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	1 501	119	287	1 333
	76 360	119 (*)	287 (*)	76 192
(*) Dont : . exploitation		119	287	
. financier				
. exceptionnel				

(1) Le montant des provisions pour risques et charges correspond à un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le Ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptibles d'être reversées par la société s'élève à 74 859 €.

Biens pris en crédit-bail		IMMOBILIER	MOBILIER
Valeur des biens			
Valeur d'origine		6 000 000	452 126
Dotation aux amortissements théoriques		400 000	94 771
Cumul des amortissements théoriques		3 550 000	142 514
Valeur nettes		2 450 000	309 612
Redevances			
Afférentes à l'exercice		534 487	91 353
Cumulées		4 726 133	136 850
Restant à payer:	. à mois d'un an	528 126	105 794
	. de un à cinq ans	2 112 505	261 632
	. à plus de cinq ans	621 172	-
	. total	(*) 3 261 804	367 426
Prix d'achat résiduel en fin de contrat		-	-

(*) Ces montants ne comprennent pas la charge de loyer relative au terrain (montant annuel de 147 k€) qui fait l'objet d'un bail emphytéotique auprès de la S.C.I. DE LA ROUTE DE TOURS, filiale de BELLEVUE DISTRIBUTION.

Vu le Commissaire aux Comptes

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	194 168		194 168
Acomptes versés sur commandes	13 166	13 166	
Créances d'exploitation	1 164 590	1 164 590	
Créances diverses	1 123 862	1 123 862	
Charges constatées d'avance	182 248	182 248	
	2 678 034	2 483 867	194 168

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	2 328 512	2 328 512		
Emprunts bancaires (1)	3 458 166	503 061	1 797 727	1 157 378
Emprunts & dettes financières divers (2)	7 285	104	2 680	4 501
Avances, acompte reçus sur commandes	6 022	6 022		
Dettes d'exploitation	4 005 914	4 005 914		
Dettes diverses	492 761	492 761		
Produits constatés d'avance	1 873 956	340 039	1 247 932	285 985
	12 172 617	7 676 414	3 048 339	1 447 864

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires*	*10 357*
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	183 772
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	453 019
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	40

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Il est rappelé que la société à réalisé une opération de Lease Back en date de décembre 2011. Il est ressorti de cette opération une plus-value d'un montant de 4 679 748 €. En application de l'article 39 novodecies du CGI, la société a décidé d'étaler comptablement et fiscalement cette plus-value sur une durée de 15 ans, soit un montant à reprendre par exercice de 311 983 €. Le montant des produits constatés d'avance lié à cette opération s'élève au 31 octobre 2020 à 1 845 900 € (311 983 x 5 + 311 983 x 11/12).

Les autres produits constatés d'avance, charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement **Néant**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
- Magasin	23 711 106	23 279 981
- Drive	2 824 342	1 576 118
- Centre auto	1 417 717	1 163 601
- Station service	4 647 849	6 388 958
	32 601 014	32 408 658

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	7
- Agents de maîtrise	16
- Employés	117
	140

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Dégrèvement TICFE 2018		5 528
Lease Back plus-value étalée sur 15 ans		311 983
Cession d'immobilisations corporelles	220 572	225 634
Cession d'immobilisations financières	19 389	19 195
Pénalités et amendes	35	
Amortissement exceptionnel sur immobilisations mises au rebut	1 467	
	241 463	562 340

Vu le Commissaire aux Comptes

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	57 194
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	55 995
	113 189

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28 % pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 31 % au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant diminuée d'une réduction d'impôts mécénat.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère FINANCIERE JC2H.
La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	-17 548
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	53 610
	36 062

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 31 %)	28 345
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 28 %)	21 133

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce).

Engagements financiers	DONNES	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	224 000	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements de crédit-bail immobilier	3 261 804	3 261 804

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective nationale du commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*);
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.20 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales ;
- critère de turn-over du personnel : cadres : faibles – employés et agents de maîtrise : moyen ;
- table de mortalité : INSEE 2019

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 392 000 €

Entreprises liées	S A S. FINANCIERE JC2H	S C I. DE LA ROUTE DE TOURS
Participations	-	1 282 044
Créances rattachées à des participations	-	135 991
Créances diverses	895 112	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Produits de participation	-	97 497
Autres produits financiers	12 120	-
Charges financières	-	-

Filiales & participations à plus de 50 %	S C I. DE LA ROUTE DE TOURS 35250 SAINT MAUR R.C.S. 318 705 187
Capital	600 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	189 136
Quote-part du capital détenu	99.99 %
Valeur brute des titres détenus	1 282 044
Valeur nette des titres détenus	1 282 044
Prêts et avances consentis	135 991
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	142 869
Résultat du dernier exercice clos	101 778
Dividendes encaissés	97 497

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.